

Bordeaux - Quartier du Lac
Vente d'un terrain communautaire d'une surface de 12 724 m²
environ au Centre de Gestion.
Avenant n°1 à la Convention du 09 Juillet 2010

Entre les soussignés

La Communauté Urbaine de Bordeaux, Etablissement Public Administratif crée par la loi n° 661069 du 31 Décembre 1966 et les décrets des 11 Septembre et 27 Novembre 1967, devenu Etablissement Public de Coopération Intercommunale conformément à la loi n° 92-125 du 06 Février 1992, dont le siège social est à Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, identifiée sous le numéro SIREN 243 300 316, et non immatriculée au registre du commerce et des sociétés représentée par son Vice-Président Monsieur Nicolas Florian, dûment habilité aux fins des présentes, agissant en vertu de l'arrêté n° 2011/34 du Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date du 04 Janvier 2011.

D'une part,

Et

Le Centre de Gestion 33, représenté par son Président Monsieur Roger Recors, sis 12 rue du Cardinal Richaud, Immeuble Emeraude 33049 Bordeaux cedex.

... / ...

Il a été dit et convenu ce qui suit :

Par délibération n°2010/593 du 24 Septembre 2010, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur la cession au profit du Centre de Gestion 33 d'une emprise communautaire de 12 724 m² environ située à Bordeaux Lac, rue du Cardinal Richaud.

Aujourd'hui, en application de la réforme de la TVA immobilière, il est nécessaire de prendre un avenant n°1 à la convention signée le 09 Juillet 2010 afin de définir le montant TTC de cette cession.

ARTICLE 1

L'article 6 de la convention de cession est ainsi modifié.

« La vente si elle se réalise aura lieu au prix total de 913 074,24 € TTC dont 149 634,24 € de TVA.

Etant précisé que le prix ci-dessus ne comprend pas le coût des branchements aux divers réseaux qui restera à la charge du Promettant.

ARTICLE 2

Les autres articles de la convention précitée demeurent inchangés.

Fait en 5 exemplaires à Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux
Le Vice-Président de la Communauté Urbaine
de Bordeaux,
Monsieur Nicolas Florian

Pour le Centre de Gestion 33
Le Président,
Monsieur Roger Recors